



Code et **nom du cours** (code selon semestre)

Nom de l'enseignant·e

Description

Pas plus d'une douzaine de lignes descriptives (par exemple, merci de ne pas « copier/coller » un index détaillé de tous les points abordés durant le semestre).

- Si vous voulez donner aux étudiant·es une idée de tous les contenus de cours, un programme détaillé (ou syllabus) peut être distribué lors de la première séance de cours et/ou mis en ligne sur la plateforme de cours (portail des études).

Organisation

Plan général du cours sur le semestre, avec une ligne au maximum par séance.

- Utile pour que les étudiant·es sachent quelles séances/évaluations ont lieu à quel moment du semestre et puissent s'organiser en conséquence pour éviter les conflits d'emploi du temps avec les activités et évaluations requérant la présence de tou·tes.
-

Pré-requis

Peuvent être linguistiques (un niveau validé préalablement, par exemple B1 avant B1+), comportementaux (cours où beaucoup de participation orale est absolument requise, par exemple) ou logistiques (cours où davantage de travail à la maison est requis, par exemple dans le cas de la classe inversée).

Objectifs

Pour les cours à compétences, les objectifs peuvent être subdivisés en « compétences lexicales » et « compétences grammaticales ».

Pour les cours à thème, les objectifs peuvent être subdivisés en « linguistiques », « littéraires », « civilisationnels »...

Approche pédagogique

Surtout si elle est spécifique (par exemple pour un cours de traduction, un cours d'improvisation, le format classe inversée...).

Modalités d'évaluation

La division entre contrôle continu et examens finaux doit se conformer aux modalités de contrôle des connaissances (MCC) de l'ENS Lyon. Adressez-vous à Layla Roesler si vous n'êtes pas sûr·e de connaître ces modalités.

AVERTISSEMENT : Le nombre d'ECTS pour les cours dispensés par le CdL est compris entre 3 et 5. Les variations sont dues aux maquettes des départements ; chaque étudiant·e doit donc s'adresser à son propre département afin de connaître le nombre d'ECTS validables.